



partir je veux la revoir; et si je la trouve, je veux la tuer. Il faut que j'en finisse aujourd'hui! — R. Je voulais simplement la voir pour lui dire qu'elle m'écrivait et pour souper avec elle : elle me l'avait promis. Je ne crois pas que j'aie dit ce que vous me rapportez. Il est peut-être possible que dans ma folie j'aurai dit ça.

D. Que disait-elle? — R. Elle disait qu'elle aimait beaucoup son canonnier.
M. le président : Allez vous asseoir.
Le sieur Larue, menuisier; Duquay s'amusait à se déran-

tient avec une extrême énergie l'accusation dirigée contre Duquay.
M. Dubréna, défenseur de l'accusé, combat dans toutes ses parties le réquisitoire du ministère public.

COUR D'ASSISES D'ILLE-ET-VILAINE.
Présidence de M. Fenigan.
Audience des 21, 22 et 23 mai.

INCENDIE. — AFFAIRE THUAU. — CONDAMNATION A MORT. — CASSATION.

Le 24 juin dernier, vers les dix heures du soir, un incendie violent éclata dans les magasins du sieur Thuau, marchand de vins et vinaigrier. La maison, située dans un bourg fort voisin de Nantes, était habitée, la nuit de l'incendie, par une seule personne, Angélique Tabareu, domestique de Thuau. Aux cris des voisins, et au moment où leurs efforts faisaient céder une des portes de la maison, cette fille parut à demi habillée et fort effrayée de l'incendie.

De me laisser séduire par lui.
D. Ce n'est pas par amour que vous vous êtes livrée à lui, c'est par cupidité. D'ailleurs vous aviez déjà été mère; votre conduite était assez équivoque. La cupidité seule vous décida le feu. — R. Je fus, à mon arrivée à Nantes, entraînée dans une maison infâme, et j'en sortis mère, après y avoir passé une seule nuit. Je m'en souviens, mais j'avais fait accroire à Thuau d'avoir été dans un magasin d'ouvriers.

D. Thuau n'avait-il pas en ville une maison où, depuis deux mois, il faisait transporter tous ses effets mobiliers? — R. Oui.
D. Thuau vous accuse d'avoir mis le feu chez lui pour lui voler 22,000 fr. — R. C'est faux; je n'ai jamais fait tort à personne.
D. Vite-vous votre maître transporter hors de son magasin ordinaire beaucoup de vins? — R. Oui, et je me dis d'abord que ces vins étaient vendus; mais je soupçonnai ensuite, en voyant une clé nouvelle, que mon maître avait un nouveau magasin.



